



ValBiom asbl - UCL - ECAV
Jean-Marc Jossart
Elsy Lievens
Delphine Robinet
Croix du Sud, 2 bte 11 local c.105.10
B-1348 Louvain-la-Neuve

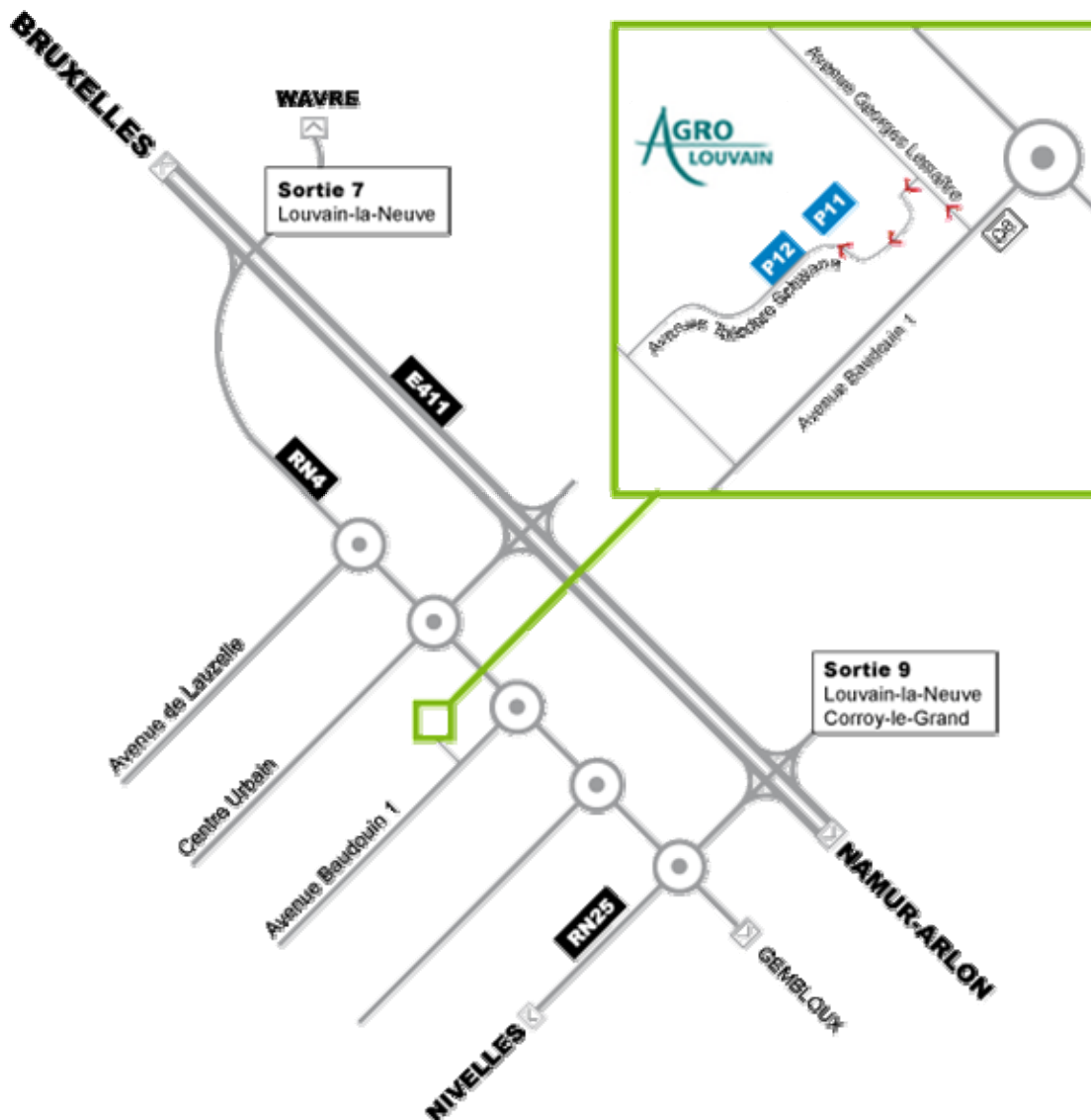
Accès :

En venant de Bruxelles par l'autoroute E-411 (Namur-Luxembourg) :

Prendre la sortie numéro 7, suivre la direction Louvain-la-Neuve/Gembloux. Passer deux ronds-points. Au rond point suivant, prendre à droite. Ensuite prendre la première rue à droite (Av. George Lemaître) puis la première à gauche (Av. Théodore Schwann). Continuer cette avenue jusqu'au parking numéro 12.

En venant de Namur par l'autoroute E-411 (Bruxelles) : Prendre la sortie numéro 9 (Corroy-le-Grand), N25 direction Nivelles. Au premier rond-point prendre la première à droite et suivre la direction Louvain-la-Neuve. Passer un rond-point. Au rond-point suivant, prendre à gauche. Ensuite prendre la première rue à droite (Av. George Lemaître) puis la première à gauche (Av. Théodore Schwann). Continuer cette avenue jusqu'au parking numéro 12.

Au fond du parking, se diriger vers la porte vitrée située entre les deux bâtiments, monter les escaliers d'un étage. La bureau se trouve dans le bâtiment Mendel au premier étage au C101.



Plans de la ville, des quais et du stationnement

Que ce soit de la gare de train et de la gare d'autobus situées toutes deux au centre ville ou que ce soit d'un parking, vous arriverez bien souvent à votre destination finale à pied en quelques minutes.

[Le plan de la ville de Louvain-la-Neuve](#)
[Se rendre et circuler à Louvain-la-Neuve](#)

Dans le centre urbain, il est recommandé aux livreurs et aux personnes transportant des colis d'utiliser les [quais de déchargement](#).

Toutes les règles concernant le stationnement à Louvain-la-neuve : [\[En un clin d'oeil\]](#) [\[Informations détaillées\]](#)